

PROCEDURE D'ACCUEIL D'APPRENANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Communiquer autour du Handicap et de l'Accessibilité dans ma structure

- **Sur mes supports de formation vers l'extérieur :**
 - Site Internet, communication papier, réseaux sociaux, etc
 - Livret d'accueil
 - Catalogue de formations, fiches de présentation des formations, etc
- **Sur l'accessibilité de ma structure**
 - Les conditions d'accès (plan d'accès, existence d'un parking, etc...)
 - Les conditions d'accueil (locaux, adaptation des formations, etc...)
 - Les coordonnées du référent handicap (le cas échéant)

Identifier les apprenants handicapés...

- Utiliser les supports de liaison (bulletin d'inscription / dossier de candidature / communication avec les directions en cas de formations intra / livret d'accueil,...) pour permettre à une personne handicapée de se signaler.

Anticiper l'entrée en formation des apprenants handicapés

Prévoir un temps d'échange avec le futur apprenant, à minima téléphonique, pour faire le point sur :

- Les éventuelles difficultés qu'il / elle pourrait rencontrer en situation de formation,
- Les éventuels besoins d'adaptation /aménagement,
- Le cas échéant, lui présenter le référent handicap qui peut être une « personne repère » pendant la formation en cas de besoin.

L'ADAPTATION DES PARCOURS DE FORMATION : COMPENSER LE HANDICAP

ADAPTATION ORGANISATIONNELLE

- Proposer un accueil à temps partiel ou en discontinu
- Adapter la durée de la formation
- Organiser des temps de pause plus fréquents.

ADAPTATION PEDAGOGIQUES

- Adapter les supports écrits (police et taille de caractère, aération du texte, etc...)
- Diversifier les supports (vidéo, audio, schémas, etc, ...)
- Communiquer les supports avant le cours.
- Donner les consignes à l'oral.
- Proposer un soutien pédagogique individuel

ADAPTATION DES EVALUATIONS

- Proposer des aides techniques et/ou humaines selon le besoin.
- Faire une demande d'aménagement des examens (notamment demande de tiers temps supplémentaire auprès du Ministère de tutelle ou rectorat)

ADAPTATION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FORMATION

- Proposer des aides techniques (outils de synthèse vocale, espace assis-debout, repose-pieds, etc.)
- Proposer des aides humaines
- Veiller à la bonne installation de l'apprenant handicapé dans la salle (face au tableau et/ou à proximité du formateur...)

LE RESEAU AUTOUR DU HANDICAP

L'AGEFIPH : acteur qui contribue à favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi de personnes handicapées dans les entreprises privées

- La Ressource Handicap Formation (RHF)
- Service d'appui aux situations individuelles sur le champ de la compensation du handicap
- Appui/ conseil des OF et CFA en matière d'accessibilité
- Programme de professionnalisation des acteurs de la Formation professionnelle autour du handicap + réseau des référents OF/CFA

**Association de Gestion des Fonds pour l'Insertion
professionnelle des Personnes Handicapées**
7 Boulevard Winston Churchill
21000 DIJON

Tél : 0.800.11.10.09
<http://www.agefiph.fr/>

Le réseau Cap emploi :

Acteur en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

Le FIPHFP :

Acteur qui accompagne les employeurs publics (3 Fonctions publiques) dans la mise en œuvre d'une politique d'accueil des personnes handicapées

Les MDPH :

Guichet unique qui accueille, informe, accompagne et conseille les personnes handicapées et leur famille, et qui se prononce sur l'attribution de droits (notamment RQTH)

Le site Internet du PRITH (Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés